

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 22/09/2026 14:35 creat by Kalanso App

La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à la naissance de la nation

La Révolution française (1789-1799) est un tournant majeur de l'histoire mondiale. Elle met fin à la monarchie absolue en France, abolit les privilèges et pose les bases d'une société nouvelle fondée sur les droits de l'homme et du citoyen. Comprendre cet événement, c'est saisir comment une crise financière, sociale et politique a pu transformer radicalement un pays et inspirer des mouvements dans le monde entier.

1. Les causes profondes : une société bloquée

À la veille de 1789, la France est une monarchie absolue de droit divin. Le roi Louis XVI détient tous les pouvoirs, mais il est affaibli par des difficultés financières et par l'opposition des privilégiés. La société est divisée en trois ordres :

- **Le clergé** (environ 100 000 personnes) : il possède d'immenses terres et ne paie pas d'impôts.
- **La noblesse** (environ 400 000 personnes) : elle jouit de privilèges, comme l'exemption de la taille, et occupe les hautes charges.
- **Le tiers état** (plus de 25 millions de personnes) : il regroupe 98 % de la population. Il paie l'essentiel des impôts et n'a aucun pouvoir politique. La bourgeoisie s'enrichit mais se heurte aux privilèges.

Les idées des Lumières (Montesquieu, Rousseau, Voltaire) critiquent l'absolutisme, les privilèges et l'intolérance religieuse. Elles proposent une société fondée sur la raison, la liberté et l'égalité. Par ailleurs, la France connaît une crise financière grave due aux dépenses de la guerre (notamment la guerre d'indépendance américaine) et à un système fiscal injuste. Les mauvaises récoltes de 1788 provoquent une hausse du prix du pain et des révoltes frumentaires.

2. Les étapes clés de la Révolution (1789-1792)

Pour résoudre la crise, Louis XVI convoque les États généraux en mai 1789. Mais très vite, le tiers état se proclame Assemblée nationale le 17 juin 1789, puis jure de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France (serment du Jeu de paume, 20 juin). Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prend la Bastille, symbole de l'arbitraire royal. C'est le début de la Révolution.

Dans les campagnes, la Grande Peur de l'été 1789 pousse les paysans à attaquer les châteaux et à brûler les titres seigneuriaux. Dans la nuit du 4 août 1789, l'Assemblée abolit les privilèges. Le 26 août 1789, elle adopte la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui proclame que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

L'Assemblée constituante rédige une constitution (1791) qui établit une monarchie constitutionnelle. Le roi conserve le pouvoir exécutif, mais la souveraineté appartient à la nation. Cependant, Louis XVI tente de fuir en juin 1791 (fuite à Varennes) et perd la confiance du peuple. La guerre contre l'Autriche et la Prusse (1792) aggrave les tensions. Le 10 août 1792, le peuple parisien envahit les Tuileries et la monarchie est renversée. La République est proclamée le 22 septembre 1792.

3. La Terreur et la République jacobine (1793-1794)

La nouvelle Convention nationale doit faire face à des périls extérieurs (coalition des monarchies européennes) et intérieurs (révolte vendéenne, complots). En janvier 1793, Louis XVI est exécuté. Pour sauver la Révolution, les Montagnards, menés par Robespierre, instaurent un gouvernement révolutionnaire. La Terreur (septembre 1793 - juillet 1794) permet de repousser les ennemis, mais elle est marquée par des exécutions massives (environ 17 000 condamnations à mort).

La loi des suspects, le Tribunal révolutionnaire et les comités de surveillance organisent la répression. La levée en masse (août 1793) crée une armée puissante qui remporte des victoires. Mais la Terreur divise les révolutionnaires. Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), Robespierre est arrêté et exécuté. La Terreur prend fin.

4. Le Directoire et l'ascension de Bonaparte (1795-1799)

Après Thermidor, la bourgeoisie modérée reprend le pouvoir. La Constitution de l'an III (1795) établit le Directoire, un régime à deux chambres et un exécutif de cinq membres. Mais le Directoire est instable : il doit faire face à des complots royalistes et à des insurrections populaires. L'armée joue un rôle croissant. Le général Napoléon Bonaparte, victorieux en Italie et en Égypte, rentre en France et organise le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il met fin à la Révolution et instaure le Consulat.

5. Bilan et héritage

La Révolution française a transformé durablement la France et l'Europe. Elle a aboli la société d'ordres et les privilèges, proclamé l'égalité devant la loi et les droits fondamentaux. Elle a diffusé les idées de liberté, d'égalité et de fraternité, qui inspirent encore les démocraties modernes. Cependant, elle a aussi connu des dérives violentes, notamment la Terreur, montrant la difficulté à concilier idéaux et réalités.

Sur le plan politique, elle a fait naître la notion de nation souveraine et de citoyenneté. Sur le plan social, elle a permis l'ascension de la bourgeoisie. Sur le plan international, elle a déclenché des guerres qui ont remodelé l'Europe. Enfin, elle a laissé un héritage juridique avec le Code civil napoléonien (1804), qui s'inspire des principes révolutionnaires.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » — Article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789).

En conclusion, la Révolution française est un laboratoire politique et social. Elle montre comment une crise multidimensionnelle peut entraîner une rupture radicale, mais aussi comment les idéaux les plus nobles peuvent être dévoyés par la peur et la violence. Étudier la Révolution, c'est comprendre les racines de nos démocraties et les défis de la construction d'un ordre juste.